

« Le numérique doit servir à améliorer la réussite, pas réduire les dotations » (G. Gellé à l'AN)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°229476 - Publié le 29/09/2021 à 10:22
Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 01/10/2021 à 09:34

« L'opportunité que peut représenter le numérique doit servir avant tout à améliorer l'apprentissage des étudiants et leur réussite. Elle ne saurait constituer un prétexte pour réduire les dotations versées aux établissements au motif qu'ils bénéficiaient de certaines facilités grâce au numérique », déclare [Guillaume Gellé](#), vice-président de la [CPU](#) (Conférence des présidents d'université), le 23/09/2021 lors d'une audition à l'[Assemblée](#) [Imprimer](#) pour la mission d'information sur le cadre de l'enseignement hybride et à distance.

Le VP (Vice-président(e)) de la CPU « salue un retour en 100 % présentiel », estimant que « si les modalités pédagogiques innovantes sont essentielles, on a pu constater que le présentiel pour les E-C (enseignants-chercheurs) était primordial : tout ne peut se faire en 100 % distanciel. »

« Cela ne serait pas bon pour la réussite des étudiants et incompréhensible pour les enseignants, ce serait non pertinent du point de vue de l'apprentissage. Il en va de même des contacts formels et informels entre étudiants eux-mêmes qui contribuent à l'acquisition des softs skills qui résistent difficilement à l'éloignement », dit-il.

Il estime toutefois que le numérique est « un levier essentiel pour repenser la pédagogie, en cohérence avec la transformation d'ensemble de la société et de l'économie. Il peut remettre en cause la verticalité au profit de la transversalité, et implique de repenser les contenus en fonction des besoins des étudiants ».

La question de la quantification du travail des E-C est aussi soulevée. Selon Guillaume Gellé, la CPU propose d'« assouplir le cadre de leurs missions et de revoir la comptabilisation de leurs activités, car la réglementation actuelle va être de plus en plus en décalage avec les nouvelles pratiques, elle est devenue obsolète. Il ne faut plus faire référence à un nombre d'heures équivalents TD mais plutôt à une activité à accomplir ».

« Une réelle continuité pédagogique »

Le VP de la CPU, également président de l'[Urca](#) (Université de Reims-Champagne-Ardenne), rappelle que les étudiants sont de plus en plus nombreux à s'inscrire à l'université : « De 2007 à 2018, les effectifs sont passés de 1,3 à 1,75 million. D'ici 2027, 180 000 étudiants sont attendus. En somme, chaque année il faudrait ouvrir une université deux fois plus grande que celle de l'Université de Versailles. »

Les universités ont donc dû s'adapter à cette augmentation constante, ainsi qu'à la crise sanitaire qui a accéléré leur plan stratégique numérique : « Les universités ont pratiquement déployé en trois semaines leur plan stratégique numérique qui devait durer trois ans », indique le VP de la CPU.

Pour autant, l'année 2020 s'est terminée selon lui « sans casse majeure. Cela a permis aussi une acculturation et une formation des enseignants aux enseignements à distance même si le panorama est inévitablement hétérogène entre les établissements.

Les universités ont mis en place des tutorats ou mentorats et ont essayé d'éviter le syndrome de l'écran noir. Les enseignants ont été à la hauteur d'une réelle continuité pédagogique. L'enseignement n'a pas été dégradé. En termes de décrochage nous sommes dans les standards des années classiques.

Néanmoins, on peut être surpris qu'aucun outil numérique souverain n'ait réellement émergé. Le plan de relance ne prévoit pas d'investissement dans le numérique en lien avec l'[ESR](#) (Enseignement supérieur et recherche) et nous le déplorons », indique le VP (Vice-président(e)) de la CPU.

Les apports de l'enseignement hybride

Concernant les modalités de l'enseignement hybride, la CPU est davantage favorable au modèle asynchrone qui « correspond mieux aux besoins des étudiants. Néanmoins, le synchrone peut être aussi utile dans certains cas. Il s'agit de mixer les modes de formation et

de personnaliser l'enseignement de chacun des étudiants.

Les apports de l'hybride sont réels dans les diplômes et la consommation par les étudiants de ces outils et de leurs pratiques montre qu'on va devoir aller vers ce modèle. La meilleure modalité pour nous c'est l'hybride. Le tout à distance n'est pas la solution.

Cette crise a eu des effets positifs, on compte bien capitaliser dessus. Dans mon établissement, entre cette rentrée et la précédente, l'usage de notre plateforme Moodle a augmenté de 60 %. On n'aurait pas eu ce chiffre si on n'avait pas été confronté à une obligation d'utiliser ce type d'outils », précise Guillaume Gellé.

« Le lien avec les edtechs est primordial »

Guillaume Gellé indique que les universités doivent s'appuyer sur les avancées technologiques et continuer le dialogue avec les edtechs qui s'est accru grâce à cette crise : « Le lien avec les edtechs est primordial, la CPU a lancé avec l'EUA (European University Association), le premier forum européen des innovations pédagogiques et depuis 2016 le Mesri (Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation) organise des prix d'innovations pédagogiques par exemple.

Dans les dernières années, de nombreuses expérimentations ont été mises en place. Les universités ont aussi répondu à un grand nombre d'AAP (Appel à projets) et d'AMI (Appel à manifestation d'intérêt), notamment financés dans le cadre du PIA (Programme d'investissements d'avenir) (campus numérique, initiatives d'excellences, nouveaux cursus universitaires...), rappelle-t-il.

Guillaume Gellé

Vice-président @ Conférence des présidents d'université (CPU)

Président @ Centre informatique national de l'enseignement supérieur (Cines)

Président @ Université de Reims Champagne-Ardenne (Urca)

Professeur des universités @ Université de Reims Champagne-Ardenne (Urca)

Date de naissance : 04/11/1969

→ [Consulter la fiche dans l'annuaire](#)

Parcours

Depuis décembre 2020

[Conférence des présidents d'université \(CPU\)](#)

Vice-président

Depuis décembre 2018

[Centre informatique national de l'enseignement supérieur \(Cines\)](#)

Président

Décembre 2018 - janvier 2021

[Conférence des présidents d'université \(CPU\)](#)

Président de la commission de la formation et de l'insertion professionnelle

Depuis mars 2016

[Université de Reims Champagne-Ardenne \(Urca\)](#)

Président

Juin 2013 - mars 2016

[Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur \(Hcéres\)](#)

Délégué scientifique

+

Établissement & diplôme

-

Institut national polytechnique de Lorraine

Master, sciences de l'informatique et de l'information et services apparentés

-

[Université de Reims Champagne-Ardenne \(Urca\)](#)

Doctorat en physique

+

Fiche n° 7666, créée le 25/11/2014 à 11:36 - Màj le 17/12/2020 à 12:18

Assemblée nationale

Catégorie : Etat

Adresse du siège

126 rue de l'Université
75355 Paris sp 07 France

→ [Consulter la fiche dans l'annuaire](#)

Fiche n° 4439, créée le 19/10/2016 à 12:01